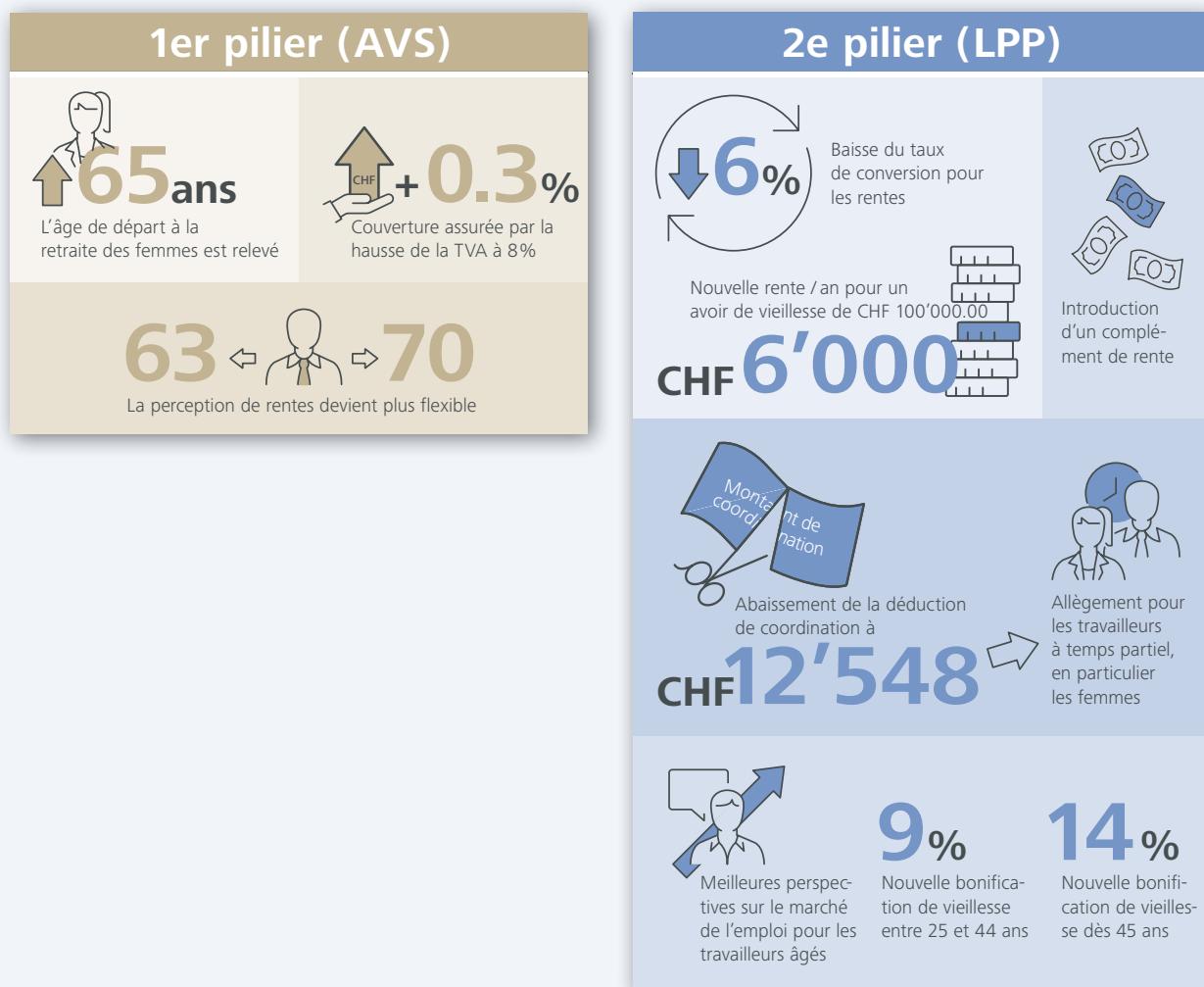


L'avenir de notre prévoyance vieillesse

Aperçu des réformes prévues

La situation financière de l'AVS (1^{er} pilier) ne cesse de se dégrader. En raison de l'évolution démographique, le nombre de personnes à la retraite augmente. Elles touchent une rente pendant une durée de plus en plus longue grâce à l'augmentation de l'espérance de vie. En outre, la prévoyance professionnelle (2^e pilier) se trouvait déjà depuis longtemps sous pression, en raison des taux très bas. Les réformes prévues devraient permettre de remédier au problème. Vous trouverez ici un aperçu des mesures envisagées.



Vous obtiendrez plus de plus amples informations :

- sur l'internet sous raiffeisen.ch/reform-avs
- auprès de votre conseiller Raiffeisen et votre Banque Raiffeisen